

25

GUIDE MONÉTAIRE

POUR

L'HISTOIRE D'ALSACE

PAR

L'ABBÉ A. HANAUER.

EXTRAIT DE LA *REVUE CATHOLIQUE D'ALSACE.*



RIXHEIM

Imprimerie F. SUTTER & Cie.

—
1894

Centre Départemental de Recherche
sur l'Histoire des Familles

№ 102 (A.G.)

GUIDE MONÉTAIRE

POUR

L'HISTOIRE D'ALSACE

PAR

L'ABBÉ A. HANAUER.

EXTRAIT DE LA *REVUE CATHOLIQUE D'ALSACE.*



RIXHEIM

Imprimerie F. SUTTER & Cie.

—
1894

GUIDE MONÉTAIRE

POUR

L'HISTOIRE D'ALSACE.

Pour peu qu'on s'occupe de recherches historiques et que l'on veuille aller au fond des choses, on se trouve arrêté par des indications monétaires aussi variées qu'obscurcs. Même dans l'*histoire-bataille*, on rencontre des contributions de guerre, des dépenses faites pour achats d'armes et de chevaux, pour fortifications, pour soldes de troupes, etc. Toutes ces données demeurent incomprises, tant que les termes qui les énoncent ne sont point éclaircis. Désirez-vous étudier de près le commerce, l'industrie, les mœurs du passé, le salaire des ouvriers, les appointements des fonctionnaires, les revenus des institutions hospitalières, les budgets des Etats et des particuliers, etc., etc., vous n'avancez qu'au milieu de ténèbres : vos conclusions restent vagues, incertaines, incomplètes, quand elles ne se noient pas dans d'inévitables erreurs.

Las enfin de ce problème dont la solution ne se trouvait nulle part, nous résolûmes un jour de l'aborder de front. Le travail dura de longues années ; mais il aboutit, croyons-nous, au résultat désiré. ¹⁾ Un premier volume fut consacré à la valeur intrinsèque et à la valeur de change des anciennes monnaies

¹⁾ Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne. 2 vol. in-8°. 1876 et 1878.

usuelles de l'Alsace, à leurs rapports réciproques et à leur évaluation en monnaies modernes. Cela fait, notre tâche n'était pas finie. Personne ne l'ignore, une rente de 5000 francs ne donne plus aujourd'hui le bien-être qu'elle assurait il y a cent ans : avec une pièce de cent sous, on n'achète plus ce qu'elle procurait alors. Quand on remonte plus haut, la différence doit être encore plus sensible. Pour se faire une idée exacte de ce que valait, il y a 400 ans, une somme de 100 livres strasbourgeoises, il ne suffit donc pas de connaître la quantité de métal précieux que représentait cette somme, il faut savoir en outre quel était, à la même époque, le prix des denrées, combien de choses nécessaires ou utiles on pouvait se payer avec ce métal précieux. Cette question, le *Pouvoir* (*Kaufkraft*) de l'argent, forma l'objet de notre second volume.

Les numismates et les économistes ont largement puisé dans notre travail. Les historiens, que nous avons particulièrement en vue, ne s'en sont que rarement servi. Cela vient surtout de ce que résumant à part les deux parties de notre problème (I, 496 et suiv., II, 607), nous avons négligé de les fondre en un tableau unique, qui pût être pour tous un instrument commode et facile à manier. C'est cette négligence que nous entendons réparer aujourd'hui, sans revenir sur des preuves que les esprits curieux trouveront dans nos *Etudes économiques*.

Les nouvelles tables se prêteront aussi à de légères simplifications. Si la valeur intrinsèque des anciennes monnaies peut être calculée, chez nous du moins, avec une rigueur presque mathématique, les évaluations des changeurs présentent parfois de singulières anomalies, surtout pour les espèces d'or, dont la valeur dépend beaucoup de la proportion admise entre les deux métaux. D'un autre côté, le prix de certaines denrées varie, quoique dans une mesure limitée, d'un lieu à un autre, et parfois dans un même endroit d'un jour à l'autre. Les moyennes obtenues pour le Pouvoir n'ont par conséquent, et ne sauraient avoir, qu'une exactitude approximative. Perdre ces faits de vue, serait du pédantisme plutôt que de la science. Nous serons donc en droit, sans manquer à la vérité, d'arrondir quelques chiffres, de négliger des écarts de minime importance, de faciliter la besogne de ceux qui voudront recourir à notre Barrême.

Nos évaluations sont faites en francs et en marcs, pour qu'elles puissent servir au-delà comme en-deçà des Vosges.

I.

Les monnaies de la Basse-Alsace et du diocèse de Strasbourg ont pour base le denier strasbourgeois (denarius, *strassburger pfenning*). Douze deniers formaient un sou (solidus, *schilling*); 240 deniers ou 20 schilling donnaient une livre (libra, *pfund*). L'once (uncia, *unz*) valait 20 deniers ou $\frac{1}{12}$ de la livre.

Le denier fut longtemps monnayé seul. On lui adjoignit successivement à partir du XIV^e siècle,

le *heller* ou *helbeling*, obole = $\frac{1}{2}$ denier,

l'*ort* ou *örtelin* (un quart) = $\frac{1}{4}$ den.,

le *zweyling* = 2 den.,

le *vierer* ou *dreyling* = 4 den.,

le *blaphert* ou demi *groschen* = 6 den.,

le *groschen* ou *assis*, synonyme de schilling = 12 den.

Après l'établissement d'une monnaie commune à toute l'Allemagne (1559), parut un nouveau système : le florin divisé en 15 batzen de 4 kreutzers, ou en 60 kreutzers. Ces nouveaux venus furent mis en rapports intimes avec l'ancien monnayage.

le *kreutzer* = 1 zweyling = 2 den.,

le *batzen* = 2 vierer = 8 den.

le *gulden* = 120 den., 10 schil. ou $\frac{1}{2}$ liv.

D'après ce système on monnaya aussi par la suite des

3 *kreutzers* = 1 plappert = 6 den.

zehener = 10 kreutzers = 20 den.

dreibätzer ou *assis duplex* = 24 den.

dickpfenning = 6 batzen = 48 den.

Le florin n'était d'abord qu'une monnaie d'or, originaire de Florence; d'où son nom. Il fut adopté dans la seconde moitié du XIV^e siècle par les quatre électeurs du Rhin, qui l'affaiblirent plusieurs fois; mais les monnayeurs de Strasbourg se réglèrent sur sa valeur pendant la plus grande partie du XV^e et au début du XVI^e siècle. Le *florin rhénan* eut par suite un cours fixe de 10 $\frac{1}{2}$ schil. str., et quand ce cours cessa d'être observé, il resta pendant de longues années dans les mœurs locales un florin de compte, appelé *gulden strassburger Wehrung*, estimé à 10 $\frac{1}{2}$ schil.

A la fin du XV^e et surtout au commencement du XVI^e siècle, la Saxe et la Bohême, poussées à cette innovation par le rendement plus abondant de leurs mines, émirent des pièces d'argent, équivalents du florin d'or. On les appela pour cette raison des *gulden*, même *goldgulden*, ou des *thalers*, abbréviation de Joachimsthaler, parce qu'ils étaient la plupart monnayés dans le val de S. Joachim. D'abord l'égal du thaler, le gulden d'argent présenta bientôt un écart de $\frac{1}{6}$ de 1526 à 1623, de $\frac{1}{3}$ (sous le nom de *guldiner*) de 1623 à 1667, un peu plus considérable de 1667 à 1693, de $\frac{1}{2}$ de 1693 à 1750. Vers cette dernière date le thaler reçut lui-même la valeur que nous lui connaissons (3 fr. 75 ou 3 marcs). En Allemagne le Pouvoir du thaler fut ainsi de 1675 à 1750 de 14 fr. 50 ou 11 marcs 60; après 1750 de 9 fr. 25 ou 7 marcs 40. En Alsace on ne connaissait plus depuis 1675 qu'un thaler de compte et un florin de compte, (distinct du florin de compte mentionné plus haut sous le nom de florin *strassburger wehrung*) valant $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{2}$ de la livre strasbourgeoise.

Grâce à sa fixité, le vieux thaler, connu aussi sous le nom de *Reichsthaler*, fut depuis 1542 le type sur lequel on réglait, non seulement le monnayage des espèces d'appoint, mais aussi le change des monnaies d'or ou de ce qu'on appelait les grosses monnaies d'argent.

Lorsque Strasbourg se soumit à la France (1681), celle-ci, pour se prêter aux évaluations de change auxquelles la province était habituée, créa une *livre française d'Alsace*, qui ne valait que les $\frac{10}{11}$ de la livre ordinaire de France ou *livre tournois*, et qui subsista jusqu'en juin 1718. Il est inutile d'insérer cette nouvelle monnaie dans nos tableaux. Le lecteur en pourra facilement calculer le Pouvoir dès qu'il sait que *la livre, le schilling et le denier de Strasbourg sont exactement le quadruple de la l., du sou, et du denier d'Alsace de 1681 à 1718, de la l. du s. et du d. tournois* après cette dernière date.

Les comptables employaient les abbréviations,

℥ pour la livre

β pour le schilling

δ pour le denier ancien

℥ pour le florin

Les initiales l. s. d. étaient réservées pour les monnaies françaises.

Monnaies de Strasbourg.

Pouvoir en francs.

	℔	β	δ	Reichsthaler	Guldenthaler	Ducat	Florin d'or	Florin de 60 kreutzer
1313—1318	130	6.50	0.54	—	—	48.60	48.50	—
1319—1328	125	6.25	0.52	—	—	47.50	47.50	—
1329—1339	120	6	0.50	—	—	47.50	47.50	—
1340—1358	110	5.50	0.46	—	—	47.50	47.50	—
1359—1361	105	5.25	0.42	—	—	47.50	47.50	—
1362—1385	97.50	4.875	0.41	—	—	47.50	46.25	—
1386—1400	82.50	4.125	0.34	—	—	47.50	45	—
1401—1425	82.50	4.125	0.34	—	—	47.50	41.25	—
1426—1465	75	3.75	0.31	—	—	48.75	41.25	—
1466—1489	74	3.70	0.31	—	—	50	40.50	—
1490—1503	65	3.25	0.27	35	—	47.50	35	—
1504—1525	69	3.45	0.29	37.50	—	52.50	37.50	—
1526—1541	49	2.45	0.20	25.25	22.25	38.75	28	—
1542—1550	44	2.20	0.19	25.25	22.25	38.75	26.75	22
1551—1575	31.25	1.56	0.13	18	16	27.50	18	15.65
1576—1600	21.50	1.075	0.09	14.25	12.50	21.25	16.25	10.75
1601—1619	18.50	0.925	0.08	13.75	12	20.50	16.50	9.25
1620	12.50	0.625	0.05	13.75	12	20.50	16.50	6.25
1621	10	0.50	0.04	13.75	12	20.50	16.50	5
1622 crise	—	—	—	—	—	—	—	—
1623, 19 oct.	18.50	0.925	0.08	13.90	12.25	22.50	17	9.25
1626—1650	12.50	0.625	0.05	9.35	8.25	18.25	15	6.25
1651—1675	20	1	0.08	15	13.25	30	21.25	10
1676—1681	15	0.75	0.06	10.75	7.25	21.50	13.75	7.50
1682—1700	12	0.60	0.05	9	6	20	14.50	6
1701—1709	13.50	0.68	0.07	10.10	6.75	26.75	19.50	6.75
1710—1775	10	0.50	0.04	7.50	5	27.50	20	5
1776—1800	7.50	0.375	0.03	5.60	3.75	21.25	15	3.75

Monnaies de Strasbourg.

Pouvoir en marcs.

	\bar{u}	β	δ	Reichsthaler	Guldensthaler	Ducat	Florin d'or	Florin de 60 kreutzer
1313—1318	104	5.20	0.43	—	—	38.80	38.80	—
1319—1328	100	5	0.41	—	—	38	38	—
1329—1339	96	4.80	0.4	—	—	38	38	—
1340—1358	88	4.40	0.37	—	—	38	38	—
1359—1361	84	4.20	0.35	—	—	38	38	—
1362—1385	78	3.90	0.325	—	—	38	37	—
1386—1400	66	3.30	0.275	—	—	38	36	—
1401—1425	66	3.30	0.275	—	—	38	33	—
1426—1465	60	3	0.25	—	—	39	33	—
1466—1489	59.20	2.96	0.25	—	—	40	32.40	—
1490—1503	52	2.60	0.22	28	28	38	28	—
1504—1525	55.20	2.76	0.23	30	30	42	30	—
1526—1541	39.20	1.96	0.16	20.20	17.80	31	22.40	—
1542—1550	35.20	1.76	0.15	20 20	17.80	31	21.40	17.60
1551—1575	25	1.25	0.10	14.40	12.80	22	16	12.50
1576—1600	17.20	0.86	0.07	11.40	10	17	13	8.60
1601—1619	14.80	0.74	0.06	11	9.60	16.40	13.20	7.40
1620	10	0.50	0.04	11	9.60	16.40	13.20	5
1621	8	0.40	0.03	11	9.60	16.40	13.20	4
1622 crise	—	—	—	—	—	—	—	—
1623, 19 oct.	14.80	0.74	0.06	11.10	9.80	18	13.60	7.40
1626—1650	10	0.50	0.04	7.50	6.60	14.60	12	5
1651—1675	16	0.80	0.07	12	10.60	24	17	8
1676—1681	12	0.60	0.05	9	5.80	17.20	11	6
1682—1700	9.60	0.48	0.04	7.20	4.80	16	11.60	4.80
1701—1709	10.80	0.54	0.045	8.10	5.40	21.40	15.60	5.40
1710—1775	8	0.40	0.03	6	4	22	16	4
1776—1800	6	0.30	0.025	4.50	3	17	12	3

II.

Pendant tout le cours du XIV^e siècle la monnaie bâloise eut des destinées fort accidentées. Elle variait sans cesse, tantôt affaiblissant, tantôt relevant dans des proportions inattendues, la valeur intrinsèque de ses deniers. Les motifs de ces hausses et de ces baisses subites nous sont d'ordinaire inconnus; mais nous savons que les contemporains n'en étaient pas toujours satisfaits, et qu'elles provoquèrent souvent dans une partie du diocèse, aux environs de Colmar surtout, non seulement des plaintes, mais même un rejet complet. Les choses continuèrent ainsi jusqu'en 1403. En cette année, les Etats de la Haute-Alsace, dont plusieurs venaient de recevoir le droit de battre monnaie, et les villes de Bâle, Brisach et Fribourg en Brisgau, formèrent une confédération monétaire, qui subsista de droit jusqu'à la fin du XVI^e siècle et de fait jusqu'à l'occupation française.

On rencontre dès lors dans le pays deux espèces de deniers, le *stebler*, continuation du denier bâlois, connu aussi sous le nom d'*angster* (1344, 1362) de *driling* (1377), et le *rappen*, ancien denier de Fribourg. Ce dernier devint régulièrement le double du premier, et tous deux avaient leurs multiples traditionnels, le schilling de 12 den. et le pfund de 20 schil. ou 240 den. Outre les deniers proprement dits, on monnaya dans la suite le

<i>plappert</i> ou <i>assis</i> ,	valant 12 <i>stebler</i> ou 6 <i>rappen</i> ,
<i>groschen</i> ou <i>duplex</i>	» 24 » 12 »
<i>vierer</i>	» 4 » 2 »
<i>doppelvierer</i>	» 8 » 4 »
<i>batzen</i>	» 20 » 10 » ou 4 <i>krzer</i> .

La valeur attribuée au *batzen* dès 1533, nous indique le rapport qui fut établi entre les monnaies locales et celles de l'Empire. Le *stebler* devint $\frac{1}{5}$ et le *rappen* $\frac{2}{5}$ du *kreutzer*. En conséquence, la livre *stebler* répondra désormais aux $\frac{2}{5}$ et la livre *rappen*, aux $\frac{4}{5}$ de la livre strasbourgeoise.

On émit sur ce pied des thalers, des $\frac{1}{2}$ thalers (appelés *zwölfbätzner* en 1635), des $\frac{1}{4}$ de thaler (*sechsbätzner* en 1635)

des $\frac{1}{3}$ de thaler ou *dickpfenning*, des florins, des $\frac{1}{2}$ florins, des *zehener* (10 kreutzer), des $\frac{1}{2}$ *batzen*, des *dreyer* (3 kreutzers).

Après 1681, la Haute-Alsace privée du droit de battre monnaie adopta facilement, pour ses comptes et ses transactions, la livre française qui venait d'être créée et qui, nous le répétons, valait *le quart de la livre strasbourgeoise*. Les *stebler* et les *rappen* qui se rencontrent postérieurement à cette date, ne valent plus que $\frac{1}{3}$ ou resp. $\frac{2}{3}$ des monnaies correspondantes de Strasbourg. Cette diminution a sa raison d'être dans un affaiblissement considérable subi par le *guldiner* de Colmar et de Bâle, pendant le troisième tiers du XVII^e siècle. Il en résulta qu'il fut coté par Strasbourg à 50 kr. au lieu de 60, et par l'intendance d'Alsace à 33 s. 4 d. au lieu de 40 sous. La même dépréciation fut appliquée au florin de compte, estimé de tout temps à 25 schil. *stebler* ou 12 $\frac{1}{2}$ schil. *rappen*, et entraîna la dépréciation des *stebler* et des *rappen* eux-mêmes.

Cela se fit du reste aussi pour Bâle et la partie suisse du diocèse. Par suite et vu leurs relations incessantes avec l'Allemagne et les autres cantons suisses, on y rencontrait trois estimations différentes de la même monnaie. Le ducat par exemple y valait 45 *reichsbatzen*, 54 *basler batzen* et 60 *schweitzerbatzen*. La livre bâloise de Bâle, $\frac{4}{5}$ *du florin bâlois*, se régla ensuite sur le monnayage de ce dernier et cessa de coïncider exactement avec la livre bâloise d'Alsace, $\frac{2}{3}$ du florin (40 sous) d'Alsace. Son pouvoir fut

	<i>En francs</i>			<i>En marcs</i>		
	liv.	schil.	den.	liv.	schil.	den.
1657—1675	6.75	0.34	0.027	5.40	0.27	0.02
1676—1699	4.50	0.225	0.019	3.60	0.18	0.015
1699—1727	6	0.30	0.025	4.80	0.24	0.02
1728—1755	5.25	0.26	0.022	4.20	0.21	0.02
1756—1775	4.50	0.225	0.019	3.60	0.18	0.015
1776—1798	3	0.15	0.012	2.40	0.12	0.01

Pour les ducats, les florins d'or, les *Reichsthaler* et les florins monnayés — de 1657 à 1682, ces derniers ne peuvent être comptés qu'à 8 fr. 50 ou 6 marcs 80 — nous renvoyons aux tableaux de Strasbourg.

Bâle et Haute-Alsace.

Pouvoir en francs.

	Bâle (<i>stebler</i>)			Colmar (<i>rappen</i>)			Florin de compte
	\bar{h}	β	δ	\bar{h}	β	δ	
1336—1341	31.75	1.585	0.133	31.75	1.585	0.133	—
1342—1343	80	4	0.333	31.75	1.585	0.133	—
1344—1361	65	3.25	0.27	31.75	1.585	0.133	—
1362—1369	95	4.75	0.4	95	4.75	0.4	—
1370—1372	78	3.90	0.325	78	3.90	0.325	—
1373—1374	65	3.25	0.27	78	3.90	0.325	—
1375—1376	90.50	4.525	0.375	90.50	4.525	0.375	—
1377—1386	46.25	2.31	0.2	92.50	4.625	0.385	—
1387—1392	43.75	2.18	0.18	87.50	4.375	0.36	—
1393—1403	37.50	1.875	0.156	75	3.75	0.31	—
1404—1417	41.25	2.06	0.17	82.50	4.125	0.34	—
1418—1450	35	1.75	0.15	70	3.50	0.29	—
1451—1475	33.75	1.68	0.14	67.50	3.37	0.28	—
1476—1500	30	1.50	0.125	60	3	0.25	—
1501—1525	28.75	1.44	0.12	57.50	2.875	0.24	—
1526—1541	19.60	0.98	0.08	39.20	1.96	0.16	—
1542—1550	17.60	0.88	0.07	35.20	1.76	0.15	22
1551—1575	12.50	0.625	0.052	25	1.25	0.104	15.625
1576—1600	8.60	0.43	0.035	17.20	0.86	0.07	10.75
1601—1619	7.40	0.37	0.03	14.80	0.74	0.06	9.25
1620	5	0.25	0.02	10	0.50	0.04	6.25
1621	4	0.20	0.027	8	0.40	0.033	5
1622 crise	—	—	—	—	—	—	—
1623, 26 juin	7.40	0.37	0.03	14.80	0.74	0.06	9.25
1626—1650	5	0.25	0.02	10	0.50	0.04	6.25
1651—1675	6.65	0.33	0.03	13.30	0.665	0.055	8.30
1676—1681	5	0.25	0.02	10	0.50	0.04	6.25
1681—1700	4	0.20	0.017	8	0.40	0.033	5
1701—1709	4.50	0.225	0.019	9	0.45	0.0375	5.625
1710—1775	3.33	0.166	0.014	6.66	0.33	0.028	4.15
1776—1800	2.50	0.125	0.01	5	0.25	0.02	3.125

Bâle et Haute-Alsace.

Pouvoir en marcs.

Kaufkraft.

	Bâle (<i>stebler</i>)			Colmar (<i>rappen</i>)			Florin de 60 Kreutzer
	\bar{H}	β	δ	\bar{H}	β	δ	
1336—1341	25.40	1.27	0.106	25.40	1.27	0.106	—
1342—1343	64	3.20	0.266	25.40	1.27	0.106	—
1344—1361	52	2.60	0.217	25.40	1.27	0.106	—
1362—1369	76	3.80	0.317	76	3.80	0.317	—
1370—1372	62.40	3.12	0.26	62.40	3.12	0.26	—
1373—1374	52	2.60	0.217	52	2.60	0.217	—
1375—1376	72.40	3.62	0.30	72.40	3.62	0.30	—
1377—1386	37	1.85	0.154	74	3.70	0.31	—
1387—1392	35	1.75	0.146	70	3.50	0.29	—
1393—1403	30	1.50	0.125	60	3	0.25	—
1404—1417	33	1.65	0.137	66	3.30	0.275	—
1418—1450	28	1.40	0.117	56	2.80	0.233	—
1451—1475	27	1.35	0.11	54	2.70	0.225	—
1476—1500	24	1.20	0.10	48	2.40	0.20	—
1501—1525	23	1.15	0.096	46	2.30	0.19	—
1526—1541	15.80	0.79	0.064	31.60	1.58	0.13	—
1542—1550	14.08	0.704	0.06	28.16	1.41	0.12	17.60
1551—1575	10	0.50	0.041	20	1	0.08	12.50
1576—1600	6.88	0.344	0.029	13.76	0.688	0.057	8.60
1601—1619	5.92	0.296	0.027	11.84	0.59	0.05	7.40
1620	4	0.20	0.017	8	0.40	0.33	5
1621	3.75	0.187	0.016	7.50	0.375	0.31	4
1622 crise	—	—	—	—	—	—	—
1623, 26 juin	5.92	0.296	0.027	11.80	0.59	0.05	7.40.
1626—1650	4	0.20	0.017	8	0.40	0.033	5
1651—1675	5.32	0.266	0.022	10.64	0.53	0.044	6.65
1676—1681	4	0.20	0.017	8	0.40	0.033	5
1682—1700	3.20	0.16	0.013	6.40	0.32	0.027	4
1701—1709	3.60	0.18	0.015	7.20	0.36	0.03	4.50
1710—1775	2.66	0.133	0.011	5.32	0.266	0.022	3.33
1776—1800	2	0.10	0.008	4	0.20	0.017	2.50

III.

En dehors des monnaies que nous venons de passer en revue, on rencontre souvent, surtout du XIII^e au XV^e siècle, le *marc d'argent*. Il servait pour les contributions, pour l'estimation des revenus ecclésiastiques ou autres, pour l'évaluation de sommes considérables ou destinées à demeurer étrangères aux fluctuations des espèces locales. Quand il n'était pas compté, par convention spéciale, à un certain nombre de florins ou de deniers, le marc d'argent était une barre de métal précieux, du poids d'un marc ($\frac{1}{2}$ livre). Il valait de 51 fr. 50 à 52 frs., un peu plus de 41 marcs. Son pouvoir peut être estimé à 300 fr. ou 240 marcs avant 1300, à 260 fr. ou 208 marcs après cette date.

Il était aussi question parfois, surtout comme amendes dans les chartes impériales, de *marcs d'or*. Leur pouvoir, d'après la proportion alors admise entre les deux métaux, était de 3500 fr. ou 2800 marcs jusqu'en 1300, de 3000 fr. ou 2400 marcs postérieurement.

Il se rencontre enfin une foule de monnaies étrangères de toute provenance et de toute valeur, que les guerres, les intérêts du commerce, les relations de bon voisinage introduisaient dans le pays; dont quelques-unes, sous leurs véritables noms ou sous des noms d'emprunt, jouirent par moment d'une vogue assez considérable. Dans les livres de Comptes et dans une foule de documents, ces intrus sont accompagnés d'une traduction en espèces locales, ce qui coupe court à toute hésitation. L'embarras n'existe que lorsque cette traduction manque.

Il est même difficile à écarter pour les monnaies d'appoint. Nous avons bien marqué dans le premier volume de nos *Etudes*, pour beaucoup d'entre elles, leur valeur intrinsèque ou le cours qu'elles obtenaient en certaines années; mais elles variaient sans cesse, comme les deniers de Strasbourg et de Bâle, et ce qui était vrai un jour, ne l'était plus toujours le lendemain. Pour dresser le tableau complet de tous ces changements, il faudrait se livrer à leur occasion, pour les provinces voisines, à toutes les recherches que nous a coûtées l'Alsace. Or ce travail, personne ne l'a fait jusqu'ici, et il nous est impossible de l'entreprendre. Le lecteur qui désirera connaître la valeur intrinsèque de l'une d'entre elles, devra donc la chercher, soit dans notre volume, soit dans les traités numismatiques de son lieu.

d'origine. S'il veut en outre se rendre compte de son pouvoir, il multipliera le résultat trouvé par les coefficients contemporains, que nous résumons ainsi en chiffres ronds

1300—1450	5.00
1451—1500	5.40
1501—1525	5.80
1526—1550	4.40
1551—1575	3.10
1576—1625	2.40
1626—1650	1.60
1651—1675	2.60
1676—1700	1.80
1701—1775	2.50
1776—1800	1.70

Les grosses espèces d'argent ne subirent pas les mêmes variations; elles ne datent du reste que des temps modernes, comme le thaler et le florin d'argent, dont elles se rapprochent beaucoup. Ce sont les thalers de Suède, de Frise, de Bohême, de Norwège, etc., le *réal* d'Espagne, l'écu d'Angleterre, l'écu de Monaco, le *patagon* de Flandre, le thaler de convention, qui étaient estimés aux $\frac{9}{10}$ environ du Reichsthaler. Le *Königs-* ou *Philippsthaler* (divisé en 5 Kopfstück), le *bajoire* de Flandre = $\frac{11}{10}$, la *Silbercrone* = $\frac{6}{5}$ du Reichsthaler.

Les Français monnayèrent au XVI^e siècle, en argent, des *Testons* (*kopfstücke, dickpfennige*) = $\frac{9}{13}$ du Reichsthaler et des *francs*, qui valaient $\frac{4}{9}$ du Reichsthaler. Lorsque la guerre de Trente-ans les amena en Alsace, leur plus forte monnaie d'argent était le *quart d'écu*, par corruption *cardicken*, quart de l'Ecu d'or, et $\frac{1}{3}$ environ du Reichsthaler. Peu après (décembre 1641) ils émirent le *Louys blanc* qu'on peut considérer comme équivalent du Reichsthaler et qui circula en Alsace sur ce pied.

On monnaya ensuite d'une façon transitoire :

en 1709, l'écu aux trois couronnes (V. int. 6 fr. 19). Pouvoir 15 fr. 50 ou 12 m. 40;

en 1718, l'écu de Navarre (V. int. 4 fr. 95). Pouv. 12 fr. 50 ou 10 m;

en 1719, la livre d'argent (V. int. 0 fr. 82). Pouv. 2 fr. 25 ou 1 m. 80;

en 1720, le Louis d'argent (V. int. 1 fr. 65). Pouv. 4 fr. 50 ou 3 m. 60;

en 1724, un écu valant 4 fr. 77. Pouv. 12 fr. ou 9 m. 60;
 en 1726 un écu valant 6 fr. Pouv. 15 fr. ou 12 m.

Ce dernier, privé de ses emblèmes monarchiques après 1793, subsista jusqu'en 1803.

Pour les espèces d'or la question se complique d'une nouvelle difficulté. Leur valeur intrinsèque dépend, non seulement de la quantité de métal précieux qu'elles renferment, mais aussi du prix de ce métal; en d'autres termes, de la proportion admise entre l'or et l'argent, qui est l'étalon du passé. Cette proportion flottait entre 11 et 12 jusqu'au début du XVII^e siècle; elle est aujourd'hui 15½; entre ces deux dates, elle a fréquemment varié. Mais tous ces éléments, quantité de métal précieux, proportion, rapport avec le prix des denrées, se trouvent réunis et combinés dans les colonnes consacrées plus haut au Pouvoir des ducats et des florins d'or. Le plus simple est donc de renvoyer à ces derniers pour l'évaluation des monnaies d'or étrangères.

Les *ducats* du Rhin, de Venise, de Bologne, d'Espagne, les *sequins* de Venise, les *florins* de Hongrie, du Pape, de Florence et de Gênes, les *francs* à pied et à cheval, le *salut* anglais, l'*Albertus* de Flandre, ont à peu de chose près la valeur de notre ducat. Les *couronnes* au soleil, du Brabant, d'Italie, de Bourgogne, les *welsche* et *pistolet cronen*, les *écus* Philippe de Flandre, les *ducats* du Portugal à la croix longue ou courte (Mille-reis) en valent les $\frac{9}{10}$. Le *Rosenobel*, le double ducat d'Espagne, les *pistolles* d'Espagne, le *noble Henri*, le *double Henri*, le *Frédéric* du siècle dernier = 2 ducats. Le *noble flamand* = 2½ et le *Souverain* de Flandre (dont l'*Escalin au Lyon* forme la moitié) = 3 ducats.

Le florin du Rhin a pour équivalents le florin de Cologne, d'Utrecht, l'écu ou florin de Liège, l'*écu Wilhelm*; les florins de Philippe, de Westphalie, des Pays-Bas, de Gueldre, le *réal d'or* n'en sont que les $\frac{5}{6}$; le petit florin impérial = $\frac{4}{7}$. L'*Angelot*, l'*Albertinus* ordinaire, le *marc* ou *Max d'or* = 2 florins. Le *Carolus* en vaut 3 et le *Jacobus* 4.

Les monnaies d'or françaises modernes valent à la proportion 15½.

1641	le Louis d'or . . .	21 fr. 33	ou 17 m.
1709	le Louis au soleil .	25 » 87	— 20 » 70
1714	le Louis de Noailles	38 » 65	— 30 » 90
1718	le Louis de Malte .	31 » 17	— 25

1723	le Louis Mirliton	.	23 fr. 25	—	18 m. 60
1726	le Louis neuf	. . .	24 » 15	—	19 » 30
1785	le Louis au génie	.	24 » 15	—	19 » 30

Leur pouvoir était un peu plus que le double de cette valeur.

Une évaluation plus précise des monnaies étrangères à l'Alsace exigerait des développements qui nous mèneraient trop loin. Si elles ne font pas la lumière complète, les explications données suffisent pour permettre au lecteur de s'orienter.

La pensée qui a inspiré cette publication, sera comprise, nous l'espérons du moins. Ceux qui s'occupent spécialement de recherches économiques, ne peuvent se dispenser de consulter nos *Etudes*. Il en sera de même de ceux qui voudraient insister sur une donnée monétaire placée sur les confins de deux périodes notablement divergentes. On a vu plus haut la livre strasb. estimée à 69 fr. de 1504 à 1525, tomber à 49 fr. de 1526 à 1541. Il est clair que cette baisse si considérable de 20 fr. ne s'est pas faite subitement, dans la nuit du 31 décembre 1525 au 1^{er} janvier 1526. Si l'on avait donc à discuter quelque chiffre particulier à 1525, à 1526, à une année voisine, il faudrait se régler sur des renseignements plus précis qui n'ont pu trouver place dans un résumé général. Mais, sauf ces cas, vraiment exceptionnels, nos tableaux devront satisfaire, non seulement l'amateur curieux de comprendre ce qu'il lit, mais l'historien lui-même qui, par un chiffre placé entre parenthèse, désirera marquer la portée approximative des faits économiques rapportés par lui.
